
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Jean-Claude CHABAUD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 31/03/2023

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

**OBJET : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DU HAMEAU DE LANGE :
MODIFICATIONS DE DEVIS.**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 24/09/2022 dans laquelle le devis de la société ADEQUAT avait été retenu. Il est nécessaire de le réactualiser compte tenu de l'inflation et du chantier.

Il présente aux élus les nouveaux devis pour le garde-corps du mur sur le hameau de Lange dans le cadre de l'aménagement de la place.

Le devis de l'entreprise BARTHELEMY et celui de la société ADEQUAT.

Mr le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise ADEQUAT, qui présente un montant le plus intéressant, en intégrant les poubelles et bancs pour l'aménagement urbain.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à **l'unanimité** :

- **Choisit** la société ADEQUAT - 26003 Valence pour le poste aménagement urbain, garde-corps – banc et poubelles- pour un montant de 9 722.85 €HT
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 27 avril 2023.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

